



Association  
canadienne  
des entraîneurs



*Améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous et toutes les athlètes du Canada.*

## *Du rêve à la réalité de Chevrolet Subventions offertes aux clubs pour l'entraînement*

Les entraîneurs et les entraîneuses jouent un rôle essentiel sur le plan de l'expérience des jeunes athlètes et cette initiative nationale de financement renforcera leur influence et contribuera au succès des clubs de sport d'un bout à l'autre du pays.

Cent subventions de 2 000 \$ chacune seront attribuées chaque année afin de permettre aux clubs de sport/associations locales de sport d'organiser des activités de formation et d'éducation à l'intention des entraîneurs et des entraîneuses en soutien aux programmes de sport communautaire.

### *Admissibilité :*

Cette subvention est offerte aux clubs se spécialisant dans un sport donné, aux associations locales de sport et/ou aux ligues qui oeuvrent au niveau communautaire et dont la majorité des programmes visent les enfants et les jeunes (p. ex., associations de hockey mineur, clubs de ski alpin, clubs de soccer, etc.).

Pour les besoins de la présente demande, le terme «club» est utilisé pour désigner toute association locale de sport offrant des activités à l'échelle communautaire.

Les organismes provinciaux et territoriaux de sport et les organismes nationaux de sport **NE** sont **PAS** admissibles.

Les clubs pourront ainsi établir et mettre en oeuvre un plan saisonnier visant à former leurs entraîneurs et entraîneuses et à améliorer les compétences de leurs athlètes.

Le plan pourrait comprendre :

- des ateliers du PNCE;
- des cliniques techniques et tactiques à l'intention des entraîneurs et des entraîneuses, et des athlètes;
- des conférences/séminaires sur l'entraînement;
- des ressources affichées sur le Web.

Le plan **NE** pourrait **PAS** comprendre :

- Salaire des entraîneurs et entraîneuses
- Camps d'entraînement/compétitions
- Équipement

Les clubs doivent :

- être affiliés à un organisme provincial/territorial de sport reconnu et/ou à un organisme national de sport régissant un sport olympique ou paralympique;
- être constitués en société comme étant des clubs sans but lucratif;
- offrir une majorité de programmes visant les enfants et les jeunes de moins de 18 ans.

**Nota :** Les clubs qui ont obtenu des subventions de Chevrolet doivent attendre une année avant de faire une autre demande de subvention.

**Nota :** Tout les clubs présentant une demande recevront une lettre en novembre 2010 leur faisant part de la décision finale.



Association  
canadienne  
des entraîneurs



*Améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous et toutes les athlètes du Canada.*

## Renseignements généraux sur le club :

Nom du club : \_\_\_\_\_

Sport : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province ou territoire : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Site Web (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Est-ce que votre club a déjà soumis une demande de subvention de GM et/ou Chevrolet offertes aux clubs pour l'entraînement dans le passé ?

Oui  Non  Ne sait pas

Si oui, veuillez indiquer à quel moment (cochez tous les choix qui s'appliquent).

Février 2007  Septembre 2007  Février 2008  Septembre 2008

Février 2009  Septembre 2009  Février 2010

## Renseignements sur la personne présentant la demande :

(La personne présentant la demande doit occuper un des postes suivants au sein du club : président ou présidente, directeur ou directrice de programmes, ou entraîneur ou entraîneure en chef)

Nom : \_\_\_\_\_

Poste : \_\_\_\_\_

Téléphone (Travail) : \_\_\_\_\_ (Résidence) : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Comme condition posée pour recevoir une subvention, Chevrolet demande votre autorisation afin d'utiliser le nom et/ou des photographies du club, de ses membres et/ou de son président ou de sa présidente, du directeur ou de la directrice des programmes, ou de l'entraîneur ou l'entraîneure en chef ainsi qu'une description et/ou des photographies du programme lauréat sur le site Web de la compagnie et éventuellement pour une parution dans des documents imprimés choisis ou d'autres types de publicité. Le club aura la possibilité d'examiner toute mention ou utilisation des images avant la publication. En présentant le présent formulaire de demande, vous autorisez un tel usage des noms et/ou des photographies susmentionnés.



*Améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous et toutes les athlètes du Canada.*

### Admissibilité du club :

Est-ce que votre club représente un sport olympique et/ou paralympique qui est affilié à un organisme provincial/territorial et/ou un organisme national de sport?

- Oui      Nom(s) de l'ONS/l'OPTS : \_\_\_\_\_
- Non (dans la négative, votre club **n'est pas** admissible.)

Votre club est-il constitué en personne morale sans but lucratif?

- Oui       Un exemplaire du certificat de constitution en personne morale, des lettres patentes ou de son plus récent sommaire annuel préparé en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes **doit être joint**.
- Soumis dans une demande antérieure (**Nota** : Si votre dernière demande a été soumise en 2008, vous devez en soumettre une nouvelle copie.)
- Non (dans la négative, votre club **n'est pas** admissible.)

Est-ce que votre club a déjà reçu une subvention de GM et/ou de Chevrolet offertes aux clubs pour l'entraînement ?

- Oui     Non

Si oui, veuillez indiquer à quel moment (cochez tous les choix qui s'appliquent).

- Avril 2007     Novembre 2007     Avril 2008     Novembre 2008
- Avril 2009     Novembre 2009     Avril 2010 (Votre club n'est pas admissible pour cette période de soumission.)

### Renseignements détaillés sur le club :

Votre club a-t-il pour commanditaire une autre compagnie de véhicules automobiles?

- Oui     Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Votre club dispose-t-il d'une politique de vérification d'antécédents dans le cadre du recrutement de bénévoles et/ou de l'embauche des employés ou employées?

- Oui     Non

Dans l'affirmative, veuillez procurer une brève description : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



*Améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous et toutes les athlètes du Canada.*

Est-ce que la majorité des programmes de votre club sont destinés aux enfants et aux jeunes?  Oui  Non

Nombre d'athlètes et de participants et participantes actifs dans chaque catégorie d'âge :

4 à 11 ans \_\_\_\_\_  12 à 17 ans \_\_\_\_\_  18 ans et plus \_\_\_\_\_

Nombre total d'entraîneurs et d'entraîneures : \_\_\_\_\_

Est-ce qu'un entraîneur ou une entraîneure en chef travaille à votre club?

- Entraîneur ou entraîneure en chef
  Directeur ou directrice technique  
 Coordonnateur ou coordonnatrice de l'entraînement
  Autre : \_\_\_\_\_
  Sans objet

Dans l'affirmative, Nom de l'entraîneur ou entraîneure en chef : \_\_\_\_\_

N° de CC : \_\_\_\_\_ Niveau de certification du PNCE : \_\_\_\_\_

- Une copie de la transcription du PNCE (elle peut être obtenue à la Banque de données en ligne du PNCE à l'adresse [www.coach.ca](http://www.coach.ca)) et/ou la licence de soccer **doivent être jointes.**  
 Soumis dans une demande antérieure (**Nota** : Si votre dernière demande a été soumise en 2008, vous devez en soumettre une nouvelle copie.)

Description des programmes actuels du club (discipline/événement sportif; groupes d'âge; niveaux compétitifs et récréatifs; nombre de participants et participantes; nombre d'entraîneurs ou d'entraîneures par équipe ou division; programmes pour athlètes ayant un handicap) :

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



Association  
canadienne  
des entraîneurs



*Améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous et toutes les athlètes du Canada.*

---

---

---

---

Votre club exige-t-il comme condition d'engagement pour l'entraînement une formation ou une certification du PNCE?

Oui       Non

Votre club a-t-il offert, fourni ou soutenu la participation d'entraîneurs ou d'entraîneures à une formation du PNCE?

Oui       Non

Votre club a-t-il offert d'autres ateliers techniques ou tactiques de développement de l'entraîneur ou de l'entraîneure?  
Veuillez en faire une brève description :

---

---

---

---

---

---

Expliquez-nous ce qui différencie votre club des autres dans ce sport.

---

---

---

---

---

---



*Améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous et toutes les athlètes du Canada.*

Veillez décrire les titres de compétences du PNCE détenus actuellement par vos entraîneurs et entraîneuses. Veillez joindre les transcriptions du PNCE et/ou licences de soccer des six principaux entraîneurs ou entraîneuses de votre club qui ont suivi une formation ou qui sont certifiés. Les transcriptions du PNCE peuvent être obtenues à la **Banque de données** en ligne du PNCE à l'adresse [www.coach.ca](http://www.coach.ca). Par ailleurs, si votre club comprend plus de six entraîneurs ou entraîneuses, complétez le tableau suivant en y indiquant le nombre d'entraîneurs et d'entraîneuses qui ont complété chaque cours et atelier. Veillez joindre des feuilles supplémentaires si vous avez besoin de plus d'espace.

- L'ACE a en main les transcriptions/ licences de soccer les plus récentes de nos entraîneurs et entraîneuses soumises dans une demande antérieure. (**Nota** : Si votre dernière demande a été soumise en 2008, vous devez en soumettre une nouvelle copie).

#### ANCIEN PNCE

	<b>Théorie</b>	<b>Pratique</b>	<b>Technique</b>	<b>OU</b>	<b>Certifié(e)</b> (Théorie + Pratique + Technique)
Niveau 1					
Niveau 2					
Niveau 3					

#### NOUVEAU PNCE

<b>Profil Sport communautaire</b>	<b>Profil Compétition</b>	<b>Profil Instruction</b>
Initiation :	Introduction :	Débutant(e)s :
Participation continue :	Développement :	Exécutant(e)s intermédiaires :
	Haute performance :	Exécutant(e)s avancé(e)s :

Comme condition posée pour recevoir une subvention, le club pourrait devoir fournir une preuve de reconnaissance à Chevrolet prenant la forme d'affiche, de mention sur le site Web, d'annonces verbales, ou encore offrir à Chevrolet la possibilité de laisser en montre un véhicule lors d'un événement du club, etc. Veillez faire une brève description du type de reconnaissance que votre club pourrait adopter :

---



---



---

Veillez définir ci-dessous les objectifs visés par la mise en oeuvre du plan d'apprentissage de votre club et les avantages dont tireront parti vos entraîneurs et entraîneuses ainsi que leurs athlètes :

---



---



---





*Améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous et toutes les athlètes du Canada.*

Le plan d'apprentissage suivant est reproduit à titre de référence uniquement.

ACTIVITÉ	CLIENTÈLE CIBLE (inscrire la participation prévue)		DÉTAILS ET CONTENU	Coût*	Montant demandé
	Athlètes	Séminaires su l'entraînements			
Atelier du PNCE	—	12	Certificat de soccer, sport communautaire - enfants (20 avril) Assuré par la Fédération de soccer du Québec	Frais d'inscription de 100 \$ x 12 entraîneurs et entraîneures	700 \$
Atelier du PNCE	—	7	Certificat de soccer, sport communautaire – jeunes (27 avril) Assuré par la Fédération de soccer du Québec	Frais d'inscription de 125 \$ x 7 entraîneurs et entraîneures	500 \$
Séminaires sur l'entraînements	—	Tous les entraînements et toutes les entraîneures du club (35)	Un spécialiste en bonne forme entraîneurs physique traite de l'entraînement physique lors de l'échauffement, de la souplesse et de la prévention des blessures, et de la nutrition (inscrire le nom) 10 mai	200 \$	200 \$
Cliniques de sport techniques et tactiques	140	Tous les entraînements et toutes les entraîneures du club (35)	Une série de 6 cliniques de développement des compétences à l'intention des athlètes de moins de 13 ans et de leurs entraîneurs et entraîneures	600 \$	600 \$
Salon de clavardage sur l'entraînement	—	X	Affichage d'exemples d'entraînement et de plans de pratiques	50 \$	0 \$ (base volontaire)
<b>TOTAL :</b>				<b>2 925 \$</b>	<b>2 000 \$</b>
				<b>Coût total</b>	<b>Montant total demandé</b> (max. de 2 000 \$)



Association  
canadienne  
des entraîneurs



*Améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous et toutes les athlètes du Canada.*

Si vous avez soumis antérieurement une demande en 2009 ou en 2010 comprenant une preuve de constitution en personne morale de votre club et les transcriptions du PNCE et/ou licences de soccer de vos entraîneurs et entraîneuses, veuillez cocher la case suivante

Avant de soumettre la demande, veuillez vous assurer de ce qui suit :

- La demande répond aux exigences minimales, et toutes les questions ont été répondues au meilleur de mes connaissances.
- J'ai joint une preuve de la constitution en personne morale de notre club (c.-à-d., certificat de constitution en personne morale, lettres patentes ou plus récent sommaire annuel préparé en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes).
- J'ai joint les transcriptions du PNCE de nos entraîneurs et entraîneuses et/ou licences de soccer. (**UNE** de l'entraîneur ou l'entraîneuse en chef/directeur ou directrice technique/coordannateur ou coordannatrice de l'entraînement **PLUS** un maximum de **SIX** principaux entraîneurs ou entraîneuses.)

La présente demande doit être présentée par le président ou la présidente, ou le directeur ou la directrice des programmes, ou l'entraîneur ou entraîneuse en chef de votre club.

Les demandes doivent être soumises à :  
Association canadienne des entraîneurs  
141, avenue Laurier ouest, bureau 300  
Ottawa (Ontario) K1P 5J3  
Télécopieur : 613-235-9500  
Adresse électronique : grants-subsventions@coach.ca

**Les demandes DOIVENT ÊTRE soumises par la poste OU par télécopieur OU par courriel.  
NE renvoyez PAS votre demande.**

**Les demandes doivent être REÇUES D'ICI  
LE : 27 septembre 2010, à 23 h 59 HAE.**

**Nota :** Toutes les personnes présentant une demande recevront une lettre en novembre 2010 leur faisant part de la décision finale.